

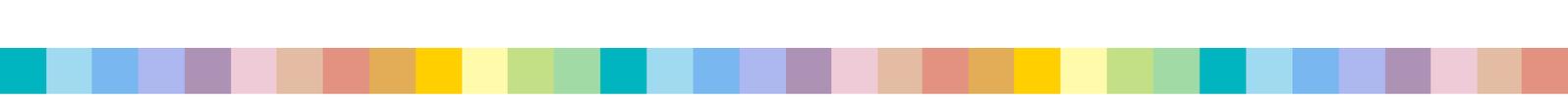


**L'école de  
mon choix,**

**C'EST MON  
DROIT !**

**Dossier de presse**





# Sommaire



▶ Pourquoi une campagne de l'APEDAF? p3

▶ L'école de mon choix, C'EST MON DROIT! p4

▶ Les outils mis en place p5

▶ L'équipe sera présente... p7

▶ Contact p7

# Pourquoi une campagne de l'APEDAF?

Lancée ce 26 novembre, notre campagne illustre la volonté première des parents fondateurs de l'APEDAF : Permettre à l'enfant sourd de s'épanouir en ayant les mêmes possibilités que les enfants entendants.

Depuis sa création il y a 41 ans, l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) a pour objectif l'épanouissement de l'enfant sourd et malentendant et de sa famille.

Elle y contribue à travers 3 axes d'action :

1) Le soutien parental : Il s'articule autour de divers projets, tels que l'aide sociale et le soutien psychologique aux parents, le service de parents-relais, les rencontres familiales, les conférences, les colloques...

2) Le soutien pédagogique de l'enfant sourd et malentendant dans l'enseignement ordinaire : Plus de 50 enfants sont suivis par l'APEDAF en Fédération Wallonie-Bruxelles.

3) La sensibilisation du grand public : L'APEDAF réalise des campagnes de sensibilisation qui œuvrent à une meilleure compréhension de la différence ainsi que de nombreux ouvrages pédagogiques et brochures sur la surdité. L'asbl contribue ainsi à la construction d'une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire. Grâce à ces actions, l'enfant sourd et malentendant pourra, une fois adulte, devenir lui-même citoyen du changement.

C'est dans cette optique que nous avons créé la campagne «L'école de mon choix, C'EST MON DROIT».

Nous souhaitons que celle-ci suscite des questionnements, des prises de conscience, sur la réalité du vécu des enfants sourds et malentendants.



Association des Parents d'Enfants  
Déficients Auditifs Francophones

# L'école de mon choix, C'EST MON DROIT !

En Belgique, environ 8.88% de la population a une perte auditive plus ou moins importante (1). En Fédération Wallonie-Bruxelles, cela représenterait près de 25.000 personnes atteintes d'une surdité profonde à totale et 425.000 personnes malentendantes (2). Un.e jeune sur 100 de moins de 20 ans est touché.e par une surdité moyenne à totale (3).

Depuis quelques années, les enfants sourds et malentendants sont de plus en plus nombreux à rejoindre les bancs de l'enseignement ordinaire et à poursuivre leur parcours en supérieur. Cette possibilité d'enseignement est une alternative à celui du spécialisé dont les écoles de type 7 (département surdité et trouble du langage).

Contrairement à ce que véhiculent certaines idées préconçues, les enfants sourds et malentendants ont les mêmes capacités intellectuelles que les entendants. Ils sont donc tout à fait capables d'intégrer une filière d'enseignement classique s'ils sont correctement soutenus par les différents acteurs impliqués dans leur parcours pédagogique.

Par le biais de cette campagne, l'APEDAF plaide pour la mise en place de solutions par une politique globale permettant de garantir aux enfants sourds et malentendants une inclusion dans l'enseignement ordinaire. Notre campagne vise principalement les enseignant.e.s des maternelles, du primaire et du secondaire mais s'adapte parfaitement pour les enseignant.e.s du supérieur dans cette volonté d'accompagner au mieux les initiatives pédagogiques. Il est important que la Fédération Wallonie-Bruxelles s'inscrive dans une démarche équitable dans laquelle ces étudiant.e.s/élèves trouveront pleinement leur place.

À travers cette campagne, nous désirons :

- sensibiliser et informer le corps professoral en proposant des outils pédagogiques. Celui-ci doit se sentir épaulé au moment de l'accueil de l'enfant sourd ou malentendant.
- sensibiliser les autres enfants à la surdité pour diminuer le harcèlement et la discrimination que pourrait subir les élèves sourds ou malentendants.
- favoriser l'inclusion des enfants sourds ou malentendants dans l'enseignement ordinaire en proposant une mallette pédagogique et des sensibilisations à la surdité pour le corps professoral.
- amener l'enseignant.e à une prise de conscience des réalités de la surdité chez l'enfant en proposant nos outils d'Education permanente aux enseignant.e.s/futurs enseignant.e.s.

- encourager et développer, chez l'enseignant.e, les initiatives pour favoriser la participation de l'enfant en classe, dès lors il se préparera à être un acteur de sa vie citoyenne.
- permettre à l'enfant sourd ou malentendant de participer pleinement à la construction d'une société plus juste et plus équitable.

L'équipe d'Education permanente de l'APEDAF continuera à suivre les enseignant.e.s tout au long de la campagne dans le cas où ceux-ci auraient des questions sur la surdité ou les aménagements raisonnables.

## Outils mis en place

Nos actions et outils de campagne :

**Une mallette pédagogique** : Nous diffuserons aux enseignant.e.s de la Fédération Wallonie-Bruxelles des mallettes reprenant un Guide Surdité, l'analyse de la campagne, **une clé USB**, des brochures sur la surdité, etc.

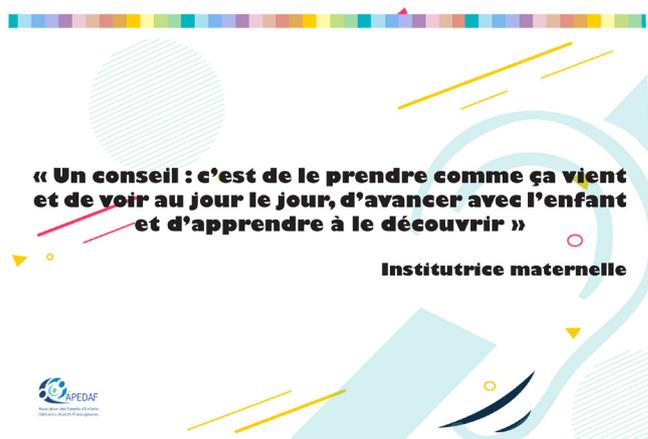
Le guide permettra d'informer l'enseignant.e sur ce qu'est la surdité, les différents aménagements raisonnables à mettre en place dans sa classe, les différentes situations dont il faut tenir compte à l'école dans le cadre de l'inclusion scolaire.



**Une clé USB** : La clé USB, de 4 GO et siglée APEDAF ; elle reprend le Guide Surdit  pour pouvoir les imprimer   souhait et les partager aux personnes voulant s'informer sur la surdit . L'enseignant.e pourra s'approprier les informations, les imprimer et/ou les partager avec les coll gues. Des brochures num riques compl mentaires ainsi que le contenu de la mallette p dagogique y sont int gr s.



**Des visuels Facebook/ Twitter** : des t moignages d'enseignant.e.s, d' l ves sourds ou malentendants et leurs parents seront diffus s sur la page Facebook et Twitter de l'association.   travers les textes nous mettrons en exergue les doutes, les exp riences v cues par le personnel scolaire ou les parents.



**Sensibilisation   la surdit  dans les  coles -  la demande- et pr sence des charg es de projets Education permanente lors des diff rents  v nements s'adressant au grand public**: lors des journ es p dagogiques ou lors des actions sp cifiques dans les classes, nous proposerons des sensibilisations   la surdit  pour les  l ves ainsi que pour les enseignant.e.s. Les charg es de projets et l'animatrice Education permanente seront pr sentes lors de ces diff rents moments. L'APEDAF souhaite apporter le plus de r ponses possibles   l'enseignant.e, le/la rassurer, lui apporter les outils n cessaires   ce que l'accueil et l'inclusion se passent au mieux.

## L'équipe sera présente pour un pré-lancement de notre campagne:

Le **24 novembre**, nous nous rendons au festival #Zero>18 qui est un festival axé sur les droits des enfants et la découverte d'un monde plus juste et durable. Une présentation de la campagne sera faite.

**Surveillez toutes les actions de la campagne via le Facebook ou le site internet.**

Pour plus d'infos, retrouvez sur notre site web [www.apedaf.be](http://www.apedaf.be):

- l'analyse de la campagne
- le communiqué de Presse
- le dossier de Presse
- les visuels : mallettes pédagogiques, clé USB
- le Guide Surdit 



### Sources

1) FFSB ASBL. (n.d.). Mais combien y a-t-il de personnes sourdes et malentendantes en Belgique ?! - FFSB. Retrieved October 16, 2019, from <http://www.ffsb.be/mais-combien-y-a-t-il-de-personnes-sourdes-et-malentendantes-en-belgique/>

2) FFSB ASBL. (2016). <http://www.ffsb.be/wp-content/uploads/2017/05/PROPOSITION-DE-R%C3%89SOLUTION-RELATIVE-%C3%80-UNE-MEILLEURE-INCLUSION-DES-PERSONNES-SOURDES-ET-MALENTENDANTES.pdf>. Retrieved from <http://www.ffsb.be/wp-content/uploads/2017/05/PROPOSITION-DE-R%C3%89SOLUTION-RELATIVE-%C3%80-UNE-MEILLEURE-INCLUSION-DES-PERSONNES-SOURDES-ET-MALENTENDANTES.pdf>

3) Rapport d'activit s 2018 de la F d ration Wallonie-Bruxelles », 2019, Bruxelles

## Contact

POUR TOUTES QUESTIONS / INFORMATIONS COMPL MENTAIRES :  
Monique Bierlaire / Justine Esser : [education.permanente@apedaf.be](mailto:education.permanente@apedaf.be)  
02/644 66 77

APEDAF asbl Rue de Picardie, 43 1140 Bruxelles

Facebook : <https://www.facebook.com/apedaf/>

Twitter : <https://twitter.com/asblapedaf>



Association des Parents d'Enfants  
D ficients Auditifs Francophones